

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Pouvoir adjudicateur

Communauté de Communes Airvaudais–Val du Thouet
33 place des Promenades – 79600 AIRVAULT
Tél : 05 49 64 93 48 – Courriel : communaute@cc-avt.fr

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

2. Procédure de passation

Marché public selon la procédure adaptée (article L.2123-1 du code de la commande publique) avec la possibilité pour l'acheteur public de négocier ou d'attribuer le marché sur la base des offres initiales.

La remise des offres devra être réalisée avant le lundi 7 avril 2025 à 12:00

3. Objet du marché

Le marché a pour objet l'exécution des missions de maîtrise d'oeuvre en vue de l'aménagement d'une zone d'activité économiques dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concerté, dite ZAC Auralis 2 à Airvault (79).

4. Début de l'étude

Avril 2025

5. Durée du marché

Le marché comporte une tranche ferme et 2 tranches optionnelles définies comme suit :

➤ Tranche ferme :

- Reprise et finalisation de l'AVP sur l'ensemble de la ZAC
- PRO et dossier de réalisation sur l'ensemble de la ZAC
- Dossier Loi sur l'Eau
- CPAUPE de la ZAC
- DCE et viabilisation de la voie principale et travaux paysagers sur l'ensemble de ZAC

➤ Tranche optionnelle 1 : actualisation du PRO, DCE et viabilisation de la voie optionnelle Nord

➤ Tranche optionnelle 2 : actualisation du PRO, DCE et viabilisation de la voie optionnelle Sud

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'oeuvre est de :

- Tranche ferme : 30 mois à compter de la notification du marché ;
- Tranche optionnelle 1 : 18 mois à compter de la notification de l'OS de démarrage
- Tranche Optionnelle 2 : 18 mois à compter de la notification de l'OS de démarrage

Ces tranches optionnelles pourront être affermies ensemble ou séparément par le maître d’Ouvrage si leurs réalisations s’effectuent dans les 3 années suivants la réception de la tranche ferme

6. Caractéristiques

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

CPV principal :

- 71240000 : MOE Infrastructures

Caractéristiques principales :

Le marché a pour objet l’exécution des missions de maîtrise d’oeuvre suivantes définies par l’article L.2431-1 du code de la commande publique et précisées dans le CCAP :

AVP / PRO / ACT / VISA / DET / AOR / OPC

Il a pour objet également les missions complémentaires :

- Elaboration du Dossier de réalisation de la ZAC
- Elaboration du Dossier Loi sur l’Eau
- Elaboration du Cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales (CPAUPE)
- Elaboration du dossier de consultation des entreprises (DCE)

Le candidat peut se présenter à titre individuel ou sous la forme d’un groupement solidaire. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de ses co-traitants.

Des variantes seront prises en considération : non

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 7 avril 2025 à 12 h

7. Critères de sélection

Le pouvoir adjudicateur choisira l’attributaire du marché sur la base des critères de sélection suivants : Selon la pondération suivante :

■ **Valeur technique : 60%**

Sur la base de la note méthodologique décrivant :

- La compréhension des enjeux du projet : 20 pts
- La description des différentes étapes du projet : 20 pts
- La méthode de travail interne à l’équipe et avec la maîtrise d’ouvrage : 10 pts
- Une estimation du temps passé par mission (en jours) : 10 pts

■ **Prix : 40%**

Evaluation du critère prix : l’offre la moins disante (excluant les offres anormalement basses au sens de l’article L.2152-5 du code de la commande publique) remporte le nombre de point maximal. Les autres offres sont notées en fonction de l’écart relatif entre l’offre la moins disante et le montant de l’offre du candidat à noter, suivant la formule suivante :

Note du candidat à noter = nombre de point maximal x (1 - [(Prix de l’offre du candidat à noter – Prix de l’offre moins disante) / Prix de l’offre moins disante]).

La note est égale à 0 lorsque [(Prix de l’offre du candidat à noter – Prix de l’offre moins disante) / Prix de l’offre moins disante] est supérieur à 1.

L’offre économiquement la plus avantageuse sera choisie, après classement des offres, par la personne ou l’organe compétent.

En cas de classement en première position de candidats ex aequo à l'issue de l'analyse des offres, le candidat ayant eu la meilleure note sur le critère prépondérant, ou à défaut sur le sous-critère prépondérant, se verra déclaré attributaire pressenti.

Le Pouvoir Adjudicateur pourra engager des négociations avec maximum les 3 meilleures offres économiquement les plus avantageuses au vu de l'examen des offres initiales, sur tous les éléments de l'offre, y compris le prix.

Le Pouvoir adjudicateur se réserve néanmoins le droit de ne pas négocier, et d'attribuer le marché sur la base des offres initiales.

8. Composition de l'offre du candidat

Les candidats sont invités à présenter un dossier comprenant :

Candidature : Conformément aux article R-2143 et R-2144 du code de la commande publique : lettre de candidature DC1, DC2 et déclaration sur l'honneur justifiant qu'il peut candidater à des marchés publics ou DUME (article 4 du règlement de consultation).

Les pièces définies ci-dessous permettant la vérification de leur aptitude à exercer l'activité professionnelle, de leurs capacités économiques et financières, de leurs capacités techniques et professionnelles :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle :**
 - Certificat ou qualification professionnelle
 - Attestation de capacité d'autres maîtres d'ouvrages
- **Capacité économique et financière :**
 - L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
 - Chiffre d'affaires des 3 dernières années
- **Capacités techniques et professionnelles :**
 - Présentation des moyens techniques et humains du candidat des personnes dédiées au projet
 - CV + organigramme des personnes en charge du suivi du projet
 - 3 références détaillées de projets similaires démontrant la capacité du candidat à organiser les études et le chantier en co-activités avec des travaux d'infrastructures connexes portés par d'autres Maîtres d'Ouvrages

Pour le choix de l'offre, les candidats doivent produire les documents suivants réunis au sein d'un dossier "Offre" :

Un projet de marché comprenant :

- **Un cadre d'acte d'engagement (AE) dûment complété** pour valoir offre de prix
- Le cas échéant, la ou les déclarations de sous-traitance des sous-traitants amenés à intervenir pour l'exécution des prestations

- **La décomposition du prix global forfaitaire ou des prix forfaitaires** (détail estimatif) selon le cadre estimatif joint en annexe au cadre d'AE

Attention, le candidat devra s'assurer de la cohérence des quantités figurant dans la DPGF et remonter à l'acheteur le cas échéant les éventuelles incohérences avant la date limite de remise des offres.

- **Une note méthodologique (maximum 10 pages A4)**

Ce document comprendra :

- La compréhension du contexte et des enjeux de l'opération
- Le fonctionnement de l'équipe, le rôle de chacun ainsi que les relations avec le Maître d'ouvrage et les autres intervenants

9. Délai de validité des offres

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre 90 jours (à compter de la date limite de réception des offres)

10. Instance chargée des procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours
Tribunal Administratif de Poitiers
Hôtel Gilbert - 15 rue Blossac - CS 80541 - 86 020 POITIERS Cedex
Tel : 05 49 60 79 19
Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

11. Autres renseignements

Conditions de remise des offres ou des candidatures

La remise des candidatures et des offres est autorisée uniquement par voie électronique sur le profil d'acheteur <http://www.marches-securises.fr>

Renseignements complémentaires auprès de :

Par écrit via la plateforme marches-securisés.fr
Manon DELAFOULHOUZE, Responsable aménagement
Tél : 05 49 64 98 54
Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

12. Date d'envoi du présent avis

A Airvault, le 07 mars 2025